

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : **Andrée-Anne Chaput**

<https://www.cadre21.org/membres/f331621bf448fa7c99264b28>

Date d'obtention : 2021-04-07 15:34:10

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

C'est une méthode développée en partenariat avec les différentes instances qui peuvent ou risquent d'être interpellées dans ce genre de situation.

Il permet de coordonner les interventions, d'intervenir avec diligence et de s'assurer que les meilleures techniques d'interventions soient utilisées (victime, parents, instigateur)

L'approche permet également de déterminer de façon claire les rôles et responsabilités de chacun.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Elle va structurer clairement l'intervention.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

La confidentialité, nommer à l'entourage l'importance également.

Suivre chacune des étapes de la trousse.

Suivre la grille d'évaluation de l'incident lors de la rencontre, intervenir avec bienveillance.

Évidemment, ne pas consulter les images.

Évaluer la situation et interpellier les partenaires nécessaires. Ne pas prendre le rôle de mandataire des policiers.